



NOTE D'INFORMATION

n° 23.38 – Septembre 2023

Satisfaction professionnelle des enseignants : un niveau plus élevé en début et en fin de carrière

► Dans la première édition du baromètre du bien-être des personnels de l'éducation nationale, les enseignants exerçant dans les écoles et établissements scolaires attribuent une note moyenne de 5,9 sur 10 à leur satisfaction professionnelle. Au plus haut en début de carrière à 6,7 sur 10, la note décroît ensuite pour remonter après trente ans d'exercice. Le début de carrière est plus marqué par des sentiments d'enthousiasme et de fierté alors que la lassitude et le sentiment de solitude s'installent avec l'avancée en ancienneté. Tout au long de la carrière des enseignants, le pouvoir d'achat est l'axe le plus cité pour améliorer l'exercice de leur métier. La mobilité géographique et l'accompagnement en début de carrière sont désignés par plus d'un tiers des enseignants nouveaux dans le métier, tandis que l'accompagnement de fin de carrière est prioritaire pour plus de la moitié des enseignants ayant plus de trente-cinq ans d'ancienneté.

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Magda Tomasini
Auteure : Émilie Radé, DEPP-B3
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

L'enquête a été conduite dans un contexte très particulier, après une période d'application du protocole sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

► Au printemps 2022, les enseignants exerçant dans les écoles et établissements scolaires ont répondu à la première édition du Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'éducation nationale. Ils attribuent la note moyenne de 5,9 sur 10 en réponse à la question « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre travail en général ? », un niveau proche de celui de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale exerçant dans les écoles et établissements scolaires (6,0 sur 10). Cette étude s'appuie sur les réponses de 49 000 enseignants et directeurs d'école partiellement déchargés d'enseignement, exerçant dans des écoles et établissements du second degré, publics et privés sous contrat, en France métropolitaine et dans les DROM.

1. La dispersion des notes sur 10 de satisfaction professionnelle attribuées par les enseignants est mesurée par un indicateur, l'écart-type, valant 2,1. Une différence de satisfaction professionnelle de 0,9 point telle qu'observée entre la note moyenne des enseignants dans leur première année d'exercice et celle des enseignants entre vingt-six et trente ans d'ancienneté représente ainsi près de la moitié de l'écart-type total de la distribution (45 %), un écart que l'on peut considérer comme important. Les tests statistiques confirment les différences entre les notes moyennes attribuées par les groupes d'enseignants en début et fin de carrière, avec un niveau de significativité de 95 % (voir « Pour en savoir plus » - figure 1ter).

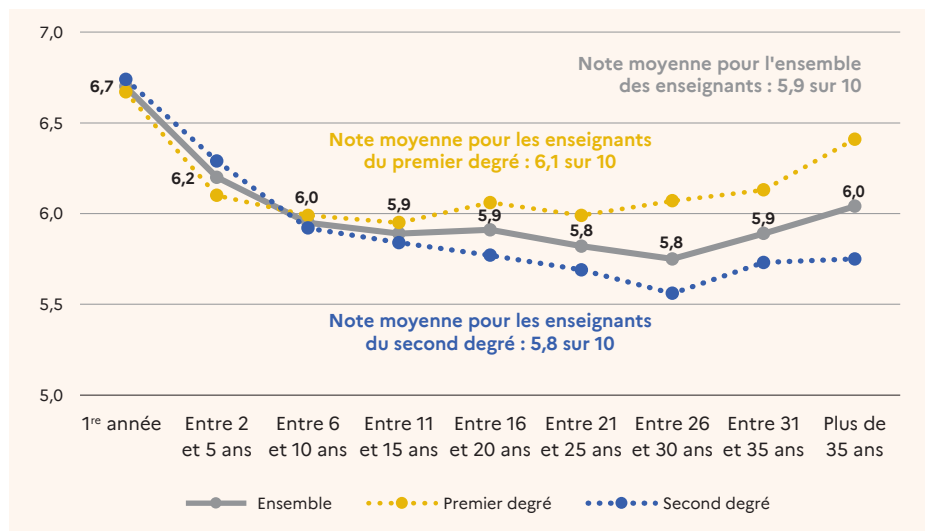
2. Selon une étude menée sur les données de l'année scolaire 2017-2018, le taux de démission des enseignants titulaires diminue avec l'ancienneté : 0,32 % de ceux qui exercent depuis moins de cinq ans sont concernés contre 0,06 % de ceux qui exercent depuis au moins quinze ans (Feuillet, 2020). L'amélioration du niveau de satisfaction professionnelle en fin de carrière ne peut donc être interprétée comme le résultat d'une sortie de la profession des enseignants les moins satisfaits.

La satisfaction professionnelle des enseignants plus forte en début de carrière

Les enseignants des premier et second degrés estiment leur niveau de satisfaction professionnelle à des niveaux variables selon leur ancienneté à l'éducation nationale. Ces variations forment une courbe en « U »
► **figure 1.** Les notes attribuées par les enseignants sont les plus élevées au début de leur carrière : ceux qui sont dans leur première année d'exercice à l'éducation nationale attribuent la note moyenne de 6,7 sur 10

en réponse à la question « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre travail en général ? » et ceux ayant entre deux et cinq ans d'ancienneté attribuent la note moyenne de 6,2 sur 10. Le niveau de satisfaction professionnelle diminue pour les enseignants plus anciens à l'éducation nationale. Il atteint son niveau le plus bas entre vingt-et-un et trente ans d'ancienneté : 5,8 sur 10. Les enseignants en fin de carrière attribuent une note légèrement supérieure : 6,0 sur 10 en moyenne parmi ceux ayant plus de trente-cinq ans d'ancienneté^{1 et 2}. Les écarts selon l'ancienneté sont plus marqués

► **1** Note attribuée par les enseignants à leur satisfaction relative à leur travail en général, selon leur ancienneté à l'éducation nationale (note sur 10)



Champ : France métropolitaine + DROM, enseignants exerçant en école ou établissement public ou privé sous contrat.
Source : DEPP, Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'éducation nationale, printemps 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 23.38. DEPP

dans les dimensions du sens donné au travail et du soutien social reçu dans le cadre professionnel : elles font l'objet de déclarations plus favorables de la part des enseignants les plus récemment entrés à l'éducation nationale (Bechichi, Blouet, à paraître).

Les données sur lesquelles s'appuie cette étude constituent une photographie, au printemps 2022. Elles ne fournissent pas de mesures répétées du niveau individuel de satisfaction professionnelle des mêmes enseignants au fil de l'avancée dans leur carrière, qui permettraient d'évaluer des évolutions selon l'ancienneté *stricto sensu*. L'analyse menée mélange ainsi différentes générations d'enseignants qui sont entrés à l'éducation nationale dans des contextes différents, et par conséquent avec des attentes qui peuvent varier. Les différences constatées selon l'avancement dans la carrière sont donc le résultat d'un effet de l'ancienneté et d'un effet de génération. En outre, au fil de la carrière, des enseignants quittent la profession. Ces départs de l'éducation nationale sont cependant limités. Durant l'année scolaire 2020-2021, seuls 0,3 % des enseignants fonctionnaires du public en poste à la rentrée 2020 ont démissionné ou procédé à une rupture conventionnelle (*Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire*, 2022). Les enseignants qui s'éloignent temporairement de l'enseignement sont également peu nombreux en proportion : 0,5 % des enseignants en poste à la rentrée 2017 prennent une disponibilité à la rentrée 2018, 0,2 % effectuent un détachement. Parmi les enseignants en poste à la rentrée 2017 sur une mission enseignante, 0,5 % se tournent vers une activité non enseignante à la rentrée 2018 (Feuillet, Prouteau, 2020).

Les enseignantes plus satisfaites de leur travail que leurs collègues masculins, sauf à l'entrée dans le métier

L'évolution de la satisfaction professionnelle selon l'ancienneté conserve le même profil pour les hommes et pour les femmes. Si les enseignantes sont globalement plus satisfaites de leur travail que leurs homologues masculins (6,1 contre 5,6 sur 10), les femmes comme les hommes se déclarent les plus satisfaits de leur travail au cours de leur première année d'exercice et les moins satisfaits en moyenne entre vingt-et-un et trente-cinq ans d'ancienneté **↘ figure 2**. Pour les enseignantes, le niveau de satisfaction professionnelle varie cependant moins au cours de la carrière que pour leurs collègues masculins.

Des niveaux de satisfaction professionnelle globalement supérieurs pour les enseignants du premier degré en fin de carrière

Les enseignants qui exercent dans le premier degré se distinguent de leurs collègues qui exercent dans le second degré par un niveau moyen de satisfaction professionnelle légèrement plus élevé (6,1 contre 5,8 sur 10). Cette différence est principalement le fait des enseignants les plus avancés dans leur carrière à l'éducation nationale. Dans le premier et le second degré, le niveau de satisfaction des enseignants dans leur première année d'exercice est le même (6,7 sur 10). Un écart entre les deux degrés apparaît à partir de onze ans d'ancienneté et ne cesse de se creuser ensuite. Pour les enseignants du premier degré, le niveau de satisfaction professionnelle après trente-cinq ans d'ancienneté est de 6,4 sur 10 contre 5,8 pour ceux qui exercent dans le second degré, soit un écart de 0,6 (**voir « Pour en savoir plus » - figure 1bis**). Pour les enseignants qui exercent dans des lycées, que ce soit en lycées d'enseignement général et technologique, polyvalents ou professionnels, l'amélioration du niveau de satisfaction professionnelle entre le milieu et la fin de carrière n'est que très peu, voire pas observée.

Les modélisations statistiques pour isoler l'effet de l'ancienneté d'autres facteurs explicatifs de la satisfaction professionnelle montrent qu'une fois prises en compte les caractéristiques socio-démographiques des enseignants, de leur statut et des établissements dans lesquels ils exercent (**voir « Pour en savoir plus » - figure 1quater**), il existe bien un effet propre de l'ancienneté. Cette modélisation statistique de la satisfaction professionnelle confirme l'existence de variations de l'effet de l'ancienneté selon le sexe et le type d'établissement d'exercice des enseignants.

Des sentiments forts d'enthousiasme et de fierté en début de carrière, une lassitude croissante avec l'avancée en ancienneté

Les sentiments avec lesquels les enseignants caractérisent leur expérience professionnelle évoluent avec l'ancienneté à l'éducation nationale. L'enthousiasme et la fierté sont fortement ressentis par les enseignants entrant dans le métier. Ces sentiments s'appliquent à leur expérience professionnelle respectivement à un niveau de 7,2 (+ 1,4 par rapport à l'ensemble des enseignants) et 7,1 sur 10 (+ 1,3) **↘ figure 3**. La perception de ces sentiments s'érode avec l'ancienneté.

↘ 2 Note attribuée par les enseignants à leur satisfaction relative à leur travail en général, selon leur ancienneté à l'éducation nationale et leur sexe (note sur 10)

Ancienneté à l'éducation nationale	Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre travail en général ?					Ensemble
	Note moyenne sur 10					
	1 ^{re} année	Entre 2 et 5 ans	Entre 6 et 20 ans	Entre 21 et 35 ans	Plus de 35 ans	
Selon le sexe						
Enseignantes	6,7	6,2	6,0	6,0	6,3	6,1
Enseignants	6,9	6,1	5,6	5,4	5,6	5,6

Champ : France métropolitaine et DROM, enseignants exerçant en école ou établissement public ou privé sous contrat.
Source : DEPP, Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'éducation nationale, printemps 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 23.38. DEPP

↘ 3 Déclarations des enseignants sur les sentiments ressentis dans le cadre de leur métier, selon leur ancienneté à l'éducation nationale (note sur 10)

Ancienneté à l'éducation nationale	Ensemble	1 ^{re} année	Entre 2 et 5 ans	Entre 6 et 20 ans	Entre 21 et 35 ans	Plus de 35 ans
Dans quelle mesure les sentiments suivants s'appliquent-ils à votre expérience professionnelle ?						
enthousiasme	5,8	7,2	6,5	5,8	5,4	5,6
fierté	5,8	7,1	6,5	5,8	5,5	5,9
lassitude	5,6	2,8	4,3	5,6	6,1	6,1
anxiété	5,7	5,9	5,8	5,7	5,6	5,4
Dans quelle mesure la proposition suivante correspond-elle à votre expérience professionnelle ? « Il est pesant d'être seul(e) face aux élèves en classe. »	3,5	3,2	3,2	3,4	3,6	3,8

Champ : France métropolitaine + DROM, enseignants exerçant en école ou établissement public ou privé sous contrat.
Source : DEPP, Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'éducation nationale, printemps 2022.

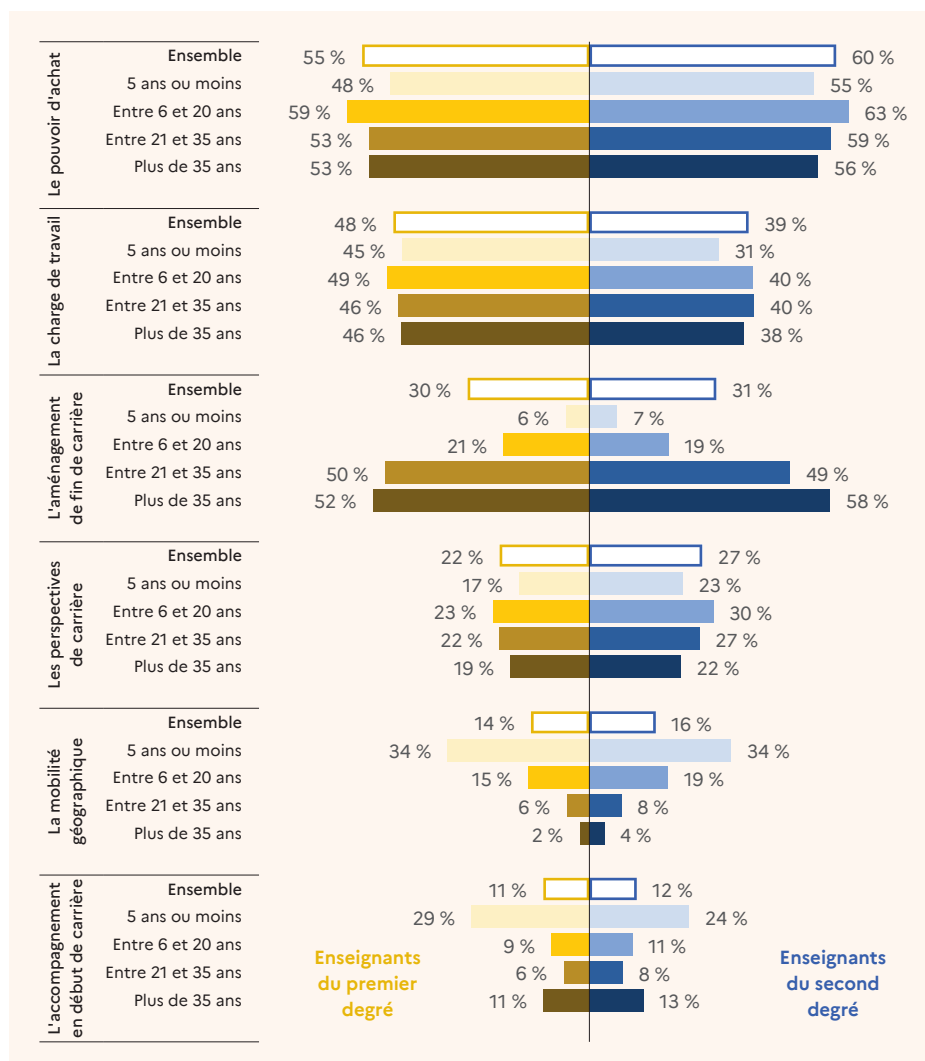
Réf. : Note d'Information, n° 23.38. DEPP

Les enseignants qui exercent depuis plus de trente-cinq ans à l'éducation nationale évaluent leur sentiment d'enthousiasme au niveau de 5,6 sur 10 et le sentiment de fierté est évalué au niveau de 5,9 sur 10 en moyenne, avec une différence marquée toutefois entre les enseignants du premier et du second degrés (6,4 contre 5,5 sur 10) (voir « Pour en savoir plus » - figure 3bis). Les enseignants avec le plus d'ancienneté à l'éducation nationale signalent davantage qu'ils ressentent de la lassitude dans le cadre de leur travail : ils l'estiment au niveau de 6,1 sur 10, soit + 0,5 par rapport à l'ensemble des enseignants et + 3,3 par rapport aux enseignants nouveaux dans le métier. La solitude dans l'exercice du métier est également ressentie de manière plus intense en fin de carrière. Invités à évaluer dans quelle mesure la proposition « Il est pesant d'être seul(e) face aux élèves en classe » s'applique à leur expérience professionnelle, les enseignants qui attribuent les notes les plus élevées sont ceux avec plus de trente-cinq ans d'ancienneté. Cela est notamment marqué dans le premier degré (4,7 sur 10, soit + 1,3 par rapport aux enseignants nouveaux dans le métier) mais beaucoup moins dans le second degré (3,2 sur 10, soit + 0,3). Le sentiment d'anxiété moyen dans le cadre du travail diminue progressivement avec l'avancée en ancienneté. Les enseignants avec plus de trente-cinq ans d'ancienneté à l'éducation nationale l'estiment à 5,4 sur 10, soit un niveau plus bas que l'ensemble des enseignants (- 0,3) et que les enseignants dans leur première année d'exercice (- 0,5). Ces variations du ressenti de l'expérience professionnelle selon l'ancienneté pour les enseignants se doublent de différences dans l'expression des besoins d'amélioration prioritaires pour l'exercice de leur métier.

Quelle que soit l'ancienneté, le pouvoir d'achat est l'axe d'amélioration le plus cité

Les domaines à améliorer en priorité pour l'exercice du métier qui prévalent dans les déclarations de l'ensemble des enseignants sont le pouvoir d'achat et la charge de travail : ces deux domaines sont choisis respectivement par 58 % et 43 % de l'ensemble des enseignants, invités à en sélectionner trois sur une liste de quatorze (voir figure 4). Quelle que soit l'ancienneté, le pouvoir d'achat est cité par plus de la moitié des enseignants, mais des écarts apparaissent dans les autres priorités désignées par les enseignants selon leur ancienneté.

Opinions des enseignants sur les domaines à améliorer prioritairement pour l'exercice de leur métier (en %)



Lecture : 48 % des enseignants dans le premier degré ayant cinq ans d'ancienneté à l'éducation nationale ou moins choisissent le pouvoir d'achat comme l'un des trois domaines à améliorer prioritairement pour l'exercice de leur métier, parmi une liste de quatorze domaines.

Champ : France métropolitaine + DROM, enseignants exerçant en école ou établissement public ou privé sous contrat.

Source : DEPP, Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'éducation nationale, printemps 2022.

Ref. : Note d'Information, n° 23.38. DEPP

La mobilité géographique est citée par 34 % des enseignants avec cinq ans ou moins d'ancienneté dans le premier comme le second degré, contre 3 % seulement des enseignants avec plus de trente-cinq ans d'ancienneté. Le système qui régit les changements de lieu d'exercice des enseignants repose sur un barème de points qui s'accumulent notamment avec l'ancienneté, les plus anciens dans la profession ont ainsi davantage de chances d'avoir obtenu un poste correspondant à leur souhait de mobilité. Ils sont aussi davantage stabilisés sur le plan résidentiel. C'est d'ailleurs en fin de carrière que la satisfaction vis-à-vis du temps de transport atteint son niveau le plus élevé (8,4 sur 10 pour les enseignants avec plus de trente-cinq ans d'ancienneté, soit + 1,6 par rapport aux enseignants avec cinq ans ou moins d'ancienneté) (voir « Pour en savoir plus » - figure 4bis).

La capacité à gérer le comportement des élèves confortée avec l'avancée en ancienneté

Autre spécificité des enseignants en début de carrière, l'expression de besoins d'amélioration de la formation initiale et de l'accompagnement à l'entrée dans le métier. 26 % des enseignants avec cinq ans ou moins d'ancienneté désignent l'accompagnement en début de carrière comme l'un des trois domaines à améliorer en priorité, soit + 15 points par rapport à l'ensemble des enseignants. De la même manière, ils expriment des besoins plus marqués de préparation au métier (22 %, soit + 13 points par rapport à l'ensemble) et d'accompagnement à la prise de poste (16 %, soit + 11 points). Les réponses des enseignants concernant leur capacité à gérer le comportement

des élèves en classe traduisent d'ailleurs un sentiment d'aisance grandissant avec l'expérience dans le métier. Les enseignants avec cinq ans ou moins d'ancienneté attribuent la note de 7,4 sur 10 en moyenne en réponse à la question « *Dans l'ensemble, dans quelle mesure parvenez-vous à gérer le comportement des élèves pendant les cours ?* », un niveau plus bas que les enseignants ayant plus de vingt ans d'ancienneté qui attribuent 8,2 sur 10. 73 % des enseignants avec cinq ans ou moins d'ancienneté déclarent que la gestion du comportement des élèves est la première ou deuxième tâche qui leur prend le plus de temps en classe, au cours d'une semaine ordinaire, en dehors de la transmission des connaissances et de la construction des apprentissages, soit + 8 points par rapport à l'ensemble des enseignants. Ces constats prolongent ceux de l'enquête Talis (OCDE) : en France en 2018, les enseignants sont 55 % à déclarer avoir abordé la gestion de classe et du comportement des élèves dans le cadre de leur formation initiale, et parmi eux 33 % rapportent y avoir été « bien » ou « très bien » préparés, ce qui en fait l'un des domaines pour lesquels le sentiment de préparation est le moins répandu (Charpentier et al., 2020).

Une préoccupation plus marquée pour le pouvoir d'achat, la charge de travail et les perspectives de carrière en milieu de carrière

Les enseignants en milieu de carrière sont ceux qui expriment le plus vivement la nécessité de voir s'améliorer leur pouvoir d'achat (61 % des enseignants entre six et vingt ans d'ancienneté à l'éducation nationale déclarent que c'est pour eux l'un des trois domaines à améliorer prioritairement), la charge de travail (44 %) et les perspectives de carrière (27 %) ↘ **figure 4**. Exprimée par l'ensemble des enseignants, l'insatisfaction concernant le niveau de rémunération et les perspectives de carrière est en effet plus marquée en milieu de carrière. La satisfaction concernant le niveau de rémunération passe ainsi d'un niveau moyen de 4,0 sur 10 la première année d'exercice à 3,2 sur 10 entre six et vingt ans d'ancienneté, puis augmente jusqu'à un niveau moyen de 3,9 sur 10 en fin de carrière³.

3. Mise en perspective avec la tendance moyenne dans les 23 pays membres à la fois de l'Union européenne et de l'OCDE, l'évolution de la rémunération des enseignants français au fil de leur carrière se caractérise par un niveau de salaire statutaire inférieur en début et particulièrement en milieu de carrière (après quinze ans d'ancienneté), retard qui apparaît comblé uniquement pour les enseignants en fin de carrière (Fournier, Rakocevic, 2019).

Pour les perspectives de carrière, le niveau de satisfaction s'établit en moyenne à 2,8 sur 10 en milieu de carrière, son point bas, pour remonter progressivement parmi les enseignants après vingt ans d'ancienneté, atteignant 4,0 sur 10 en fin de carrière (voir « **Pour en savoir plus** » - **figure 4bis**). De plus, les informations concernant les possibilités de carrière semblent faire défaut aux enseignants. Dans l'ensemble, ils attribuent la note de 3,7 sur 10 en réponse à la question « *Avez-vous le sentiment de disposer de suffisamment d'informations sur la gestion de votre parcours professionnel ?* », une note qui atteint ses niveaux minimums entre deux et cinq ans d'ancienneté (3,4 sur 10, - 0,3 point sur 10 par rapport à l'ensemble) et entre six et vingt ans d'ancienneté (3,5 sur 10, - 0,2 point par rapport à l'ensemble).

Un sentiment d'épuisement au travail plus fort pour les enseignants entre six et vingt ans d'ancienneté

Les enseignants ayant entre six et vingt ans d'ancienneté sont ceux qui en proportion désignent le plus souvent la charge de travail comme nécessitant d'être améliorée en priorité. Le niveau d'épuisement dans le cadre du travail est estimé à son niveau le plus élevé par les enseignants dans cette même tranche d'ancienneté (7,0 sur 10). Concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, le niveau de satisfaction progresse avec l'ancienneté : estimé à 5,6 sur 10 par les enseignants entre six et vingt ans d'ancienneté, il atteint 6,2 sur 10 pour ceux avec plus de trente-cinq ans d'ancienneté.

Tout en vérifiant les mêmes variations selon l'ancienneté, les proportions dans lesquelles s'expriment les besoins d'amélioration en matière de pouvoir d'achat, de charge de travail et de perspectives de carrière diffèrent entre le premier et le second degré. Les enseignants du premier degré choisissent plus souvent la charge de travail comme l'un des trois domaines à améliorer en priorité (48 % contre 39 % dans le second degré). Les enseignants du second degré citent plus fréquemment le pouvoir d'achat (60 % contre 55 %) et les perspectives de carrière (27 % contre 22 %).

L'amélioration de l'aménagement de fin de carrière cruciale pour les enseignants après vingt ans d'ancienneté

Passés vingt ans d'ancienneté à l'éducation nationale, l'aménagement de fin de carrière se dégage comme un besoin prioritaire pour les enseignants. Entre vingt et trente-cinq ans d'ancienneté, ils sont 49 % à identifier ce domaine comme l'un des trois à améliorer prioritairement et 56 % après trente-cinq ans d'ancienneté, contre 30 % parmi l'ensemble des enseignants ↘ **figure 4**. C'est entre vingt-et-un et trente-cinq ans d'ancienneté que les besoins de changements à l'approche de la retraite sont les plus ressentis : concernant la retraite, ces enseignants évaluent le désir de partir le plus tôt possible à 7,4 sur 10 (contre 6,9 pour l'ensemble des enseignants) (voir « **Pour en savoir plus** » - **figure 4bis**). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 23.38, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques